

# JOURNÉE DES DROITS DE L'ENFANT

Le 20 novembre étant un dimanche, nous vous invitons à marquer la Journée des droits de l'enfant **le vendredi 18 novembre 2005.**

## Au coeur des droits de l'enfant : des valeurs

Cette année, le dossier a pour thème principal **les valeurs** qui sous-tendent la Convention internationale des droits de l'enfant ( paix, dignité, égalité, justice, liberté, solidarité, tolérance, respect ). Elles sont mentionnées dans le Préambule du texte. Ce dossier vous propose des activités pour différents âges, avec des possibilités de prolongements.

Les activités concernent plusieurs disciplines : le français, l'histoire, la géographie, l'éducation à la citoyenneté et l'éducation artistique.

### Objectifs du dossier :

- Faire connaître les droits de l'enfant.
- Stimuler l'exploration des valeurs qui sous-tendent les droits.
- Permettre aux enfants et aux jeunes de rattacher ces valeurs à leurs expériences de vie, pour qu'ils se les approprient.
- Favoriser chez chaque élève une prise de conscience de ses comportements en tant que citoyen/ne.
- Initier un processus de réflexion sur le long terme.



### Répertoire des activités du dossier élève :

|   |  |                              |
|---|--|------------------------------|
| Page 2  | Les valeurs: seulement des mots ?                                | 7-15 ans                     |
| Page 3  | Les mains amies  | 4-5 ans                      |
| Page 4  | Filles et garçons  | 6-7 ans                      |
| Page 5  | Zig-Zag-Puce   | 7-107 ans                    |
| Pages 6-7   | Conte  | Dès 8 ans                    |
| Au centre du dossier Cartes / images à découper 7-107 ans |  |                              |
| Page 8  | Préambule de la Convention internationale des droits de l'enfant | 12-15 ans                    |
| Page 9  | Découverte du Préambule  | 12-15 ans                    |
| Page 10   | Concours de pictogrammes   | Ouvert à tous jusqu'à 15 ans |
|   | Transposition d'un conte   | 12-15 ans                    |
| Page 11   | Convention internationale des droits de l'enfant (extraits)      |                              |
| Page 12   | Informations pratiques des ONG                                   |                              |

Pour approfondir les thèmes, découvrez la liste des documents pédagogiques à la page 8.



# Présentation des activités proposées dans le dossier élève

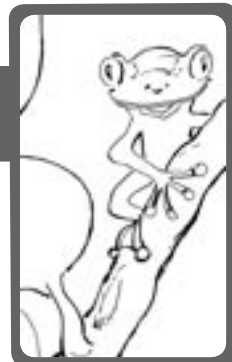
## Page 1 - Couverture De 4 à 15 ans

Chaque enfant ou jeune traite les informations que contient la couverture selon ses possibilités. Il est recommandé d'aborder la symbolique des racines en relation avec le titre du dossier. Les élèves écrivent leur prénom au bas de la page : une occasion de parler avec eux du droit à un nom et à une nationalité ( article N° 7 de la Convention internationale des droits de l'enfant ).



## Page 2 - Les valeurs : seulement des mots ? De 7 à 15 ans

La recherche personnelle de définitions des valeurs et d'exemples liés au vécu des élèves en classe, à l'école et à l'extérieur de celle-ci permet d'ancrer la réflexion dans la réalité.



Pour les jeunes enfants, il nous est paru plus parlant de donner des exemples liés aux valeurs plutôt que des définitions, comme celles que les plus grands pourront trouver dans un dictionnaire.

### ● Lecteurs débutants

**Matériel :** le nom de chacune des valeurs est écrit sur un billet.

Observation de la page 2 et lecture à voix haute du nom des valeurs et des exemples associés. Le plus jeune élève de la classe tire au sort l'un des billets. Par groupes, oralement, les élèves cherchent une définition de la valeur tirée au sort ( « ce que ce mot veut dire pour eux » ). Les propositions des groupes sont mises en commun, l'enseignant/e notant au tableau les mots-clés qui apparaissent. Ces mots sont lus plusieurs fois. L'enseignant/e lit ensuite la définition se trouvant dans le dictionnaire.

Les élèves cherchent des exemples dans leur vécu pour illustrer la définition. A partir des exemples donnés, l'enseignant/e anime une discussion portant sur le respect ou le non-respect de la valeur étudiée - en classe, dans l'école et à l'extérieur de celle-ci.

### ● Lecteurs plus expérimentés des classes primaires

Lecture des noms des valeurs et des exemples puis, par groupes, production de définitions écrites d'une des valeurs choisie par chacun des groupes, sans recours à des documents de référence. Mise en commun des productions, puis comparaison des définitions des élèves avec celles du dictionnaire qu'ils auront cherchées et recopiées.

Les élèves cherchent des exemples dans leur vécu pour illustrer les définitions. A partir des exemples donnés, l'enseignant/e anime une discussion portant sur le respect ou le non-respect des valeurs étudiées - en classe, dans l'école et à l'extérieur de celle-ci.

### ● Jeunes dès 12 ans *Durée: minimum 45 minutes*

Chaque élève est invité à formuler par écrit une définition personnelle de toutes les valeurs mentionnées à la page 2. En groupe classe, comparer les définitions et débattre de l'utilité de ces notions ( revenir sur le titre du dossier « Seulement des mots ? » ). Evoquer l'importance et la portée des mots écrits dans tout règlement, toute charte, toute convention. Faire des hypothèses avec les élèves pour expliquer la difficulté de passer de la théorie à la pratique à partir d'un événement vécu dans la classe.

Sous les définitions personnelles des valeurs, faire copier les définitions du dictionnaire. **Ce travail écrit de vocabulaire est un préalable pour mener à bien les autres activités de ce dossier.**

### Prolongements pour tous les âges mentionnés

- Pour chaque valeur, les élèves sont invités à relater par écrit une situation qui implique le respect ou le non-respect de la valeur en question. En groupe classe, ils comparent leurs exemples, ce qui va les aider à mesurer l'interdépendance des valeurs ( comme le respect et la justice ). Ils réfléchissent aux rôles des personnes en présence dans les différentes situations : qui est responsable du respect ou du non-respect de la valeur ? Qui ( personnes, institutions ) pourrait faire évoluer favorablement la situation et avec quels moyens ?
- Les exemples donnés à la page 2 sont associés aux droits de l'enfant (cf. extraits des droits de l'enfant figurant à la page 11 et surtout version simplifiée des droits de l'enfant disponible sur le site [www.globaleducation.ch](http://www.globaleducation.ch) ).
- Elaboration d'un classeur personnel sur les valeurs mentionnées dans le Préambule de la Convention internationale des droits de l'enfant en association avec les droits eux-mêmes. Ce classeur pourrait contenir le nom des valeurs, leurs définitions, des articles de journaux, des textes littéraires, des photographies, des récits de vie et/ou des faits divers écrits par les élèves eux-mêmes, etc.

## Page 3 - Les mains amies De 4 à 5 ans



Réflexions sur le rôle de la main dans les rapports humains et la relation au monde à partir d'une expérience de coopération vécue : le dessin de sa propre main directrice réalisé avec l'aide d'un camarade. Dignité, solidarité et tolérance sont au centre de cette activité.

Commencer par une chanson comme *Ainsi-si font, font, les petites marionnettes*, qui associe chant et mouvement des mains. Faire parler les enfants de tout ce qu'on peut faire de bien avec ses mains : avec les gens qu'on aime, pour soi, avec les animaux, avec les plantes, les arbres, à l'école, quand on a du temps pour s'occuper (bricolages, etc.). Parler aussi de ce qu'on peut faire de destructeur, d'inamical.

Faire commenter la page 3, discuter de la tâche présentée par la grenouille : demander à un camarade de faire au crayon gris le tour de la main avec laquelle on dessine et on écrit. Préciser que la main doit être posée à plat, avec le poignet droit comme le tronc d'un arbre à partir du bas de la page... Inverser les rôles. Une fois les dessins au crayon terminés, chacun repasse le tour de sa main en couleur, la colorie ou fait un dessin à l'intérieur.

Les réalisations sont exposées de telle manière que chacun puisse poser sa main sur le dessin de chaque élève. Une occasion de parler du droit à la différence (on est tous dans la même classe, même si on n'est pas tous pareils), de la tolérance à ces différences (gauchers, droitiers). Les élèves sont ensuite invités à dessiner et découper avec leur main non directrice. (On peut aussi les faire découper avec des ciseaux qui ne correspondent pas à leur main directrice). Découvertes et impressions sont ensuite mises en commun. Les élèves seront probablement très surpris d'apprendre qu'on interdisait autrefois aux élèves gauchers d'utiliser leur main gauche pour écrire, peindre, découper, dessiner...

### Prolongement

Réalisation d'un grand panneau sur lequel les enfants collent des photographies découpées au large trouvées dans des journaux présentant des actions positives réalisées avec la main. Entre les photographies, ils dessinent leur main directrice comme ils l'ont fait sur leur fiche. Des écriteaux avec de très courts textes en relation avec les droits et/ou les valeurs préparés par des élèves plus grands peuvent enrichir le panneau. Les posters «Paix», gratuits et disponibles, à la Fondation Education et Développement (voir page 8) peuvent également être utiles.

## Page 4 - Filles et garçons - poème De 6 à 7 ans

Réflexion sur l'égalité des filles et des garçons quant au droit à :

- la vie,
- la paix,
- la santé,
- une prise en charge familiale ou par les adultes compétents dans un esprit d'amour et de tolérance,
- une nourriture saine,
- un environnement non pollué,
- l'éducation,
- l'instruction, aux loisirs,
- la liberté d'association et d'expression.



Par groupes, les élèves observent, lisent (avec l'aide de l'enseignant/e si nécessaire) et commentent les deux premières strophes du poème qui figurent au tableau. Les réflexions sont mises en commun. La fin du texte est écrite en présence des enfants et commentée. On explique le sens de *Digue, digue, la vie !* (La vie présentée comme quelque chose de gai et joyeux). La différence de sens entre **OU** et **ET** est relevée.

On cherche le poème dans le dossier. L'illustration est commentée et coloriée.

On reprend la discussion concernant ce qui permet aux filles et aux garçons de bien grandir dans la vie en étant heureux. L'enseignant/e canalise les propos en lançant des thèmes de réflexion liés aux droits de l'enfant. Les élèves qui le souhaitent sont invités à raconter des expériences vécues en relation avec les thèmes traités. On évoque les devoirs liés aux droits – dans l'école, ailleurs. On fait une liste des personnes chargées d'appliquer les droits de l'enfant: les enfants eux-mêmes, leurs parents, les adultes en charge de leurs loisirs, de leur éducation, de leur instruction, de leur santé et, plus largement, les adultes en général. On fait aussi une liste des autres acteurs chargés de faire respecter les droits (institutions, Etats, etc.)

Pour terminer, chaque élève réalise une illustration sous le poème en relation avec ce qu'il/elle estime important pour grandir harmonieusement dans sa vie. **Quelques mots-clés librement choisis par chaque enfant sont notés dans ou autour du dessin.**

### Prolongements

- Le poème est appris par coeur et présenté par trios à des personnes âgées, qui auront été averties et se seront préparées à parler de l'égalité des filles et des garçons au travers de leur expérience de vie.
- Chaque élève enregistre son prénom et son nom et ce qu'il considère comme l'un des besoins les plus importants pour grandir harmonieusement, que l'on soit une fille ou un garçon. La cassette réalisée est échangée avec celle d'une autre classe.

## Page 5 - Jeu de Zig-Zag-Puce De 7 à 107 ans



Au travers de la création et de l'emploi de jeux de société, les élèves découvrent l'importance et l'utilité du respect des règles : elles assurent le bon fonctionnement du jeu (comme celles de la charte de classe et celles de la société en général).

Avant de jouer, les enfants énumèrent toutes les sortes de jeux de société qu'ils connaissent et qu'ils pourraient construire à partir des cartes/situations (memory, loto, dominos, jeu de Kim, jeu de l'Oie, jeu de mime, etc.). Deux possibilités se présentent alors, selon le temps à disposition :

- on joue directement à Zig-Zag-Puce.
- par groupes, les enfants inventent une règle de jeu à partir des cartes/images pour eux-mêmes et pour les camarades des autres groupes, voire d'une autre classe – une occasion de parler de la construction des règles, de leur nécessité, de leur transgression, de leur respect. On découvre ensuite seulement le jeu Zig-Zag-Puce.

### Prolongements

- La classe invite les parents à venir jouer à Zig-Zag-Puce et aux autres jeux inventés.
- La discussion sur les règles du jeu peut déboucher sur un rappel de l'utilité de la charte de classe ou du règlement de l'école, dans l'optique du « vivre ensemble en paix ».
- Réalisation collective de grands panneaux centrés chacun sur une valeur en particulier et reliés entre eux pour mettre en évidence l'interdépendance de ces valeurs. Le choix des textes, des extraits des droits de la Convention, des dessins, des illustrations découpées dans la presse ou dans les trois posters ainsi que la composition des panneaux sont décidés par les membres de chaque groupe.

## Pages 6 et 7 - Conte Dès 8 ans



A partir d'un conte, réflexion sur la justice, la liberté, la dignité, la tolérance, la solidarité, le progrès social, le droit à l'expression et à vivre dans un environnement sain.

Par groupes, dans un premier survol, les élèves prennent connaissance des pages 6 et 7 : consigne, proportion illustrations / texte. Ils s'organisent pour lire et comprendre le conte. Ils notent deux questions en rapport avec le texte, qu'ils poseront ensuite à leurs camarades des autres groupes. Le conte est lu à haute voix par l'enseignant/e et les questions des groupes sont posées.

L'enseignant/e pose de nouvelles questions pour faire émerger les idées force du texte qui ne seraient pas apparues. Par exemple, concernant le roi : abus de pouvoir, totalitarisme, imposition de conditions de vie inacceptables pour la population du royaume, non-respect de la liberté d'expression. Concernant l'héroïne : besoin de paix, de dignité, de liberté, espoir d'un monde meilleur, courage, solidarité.

Les élèves sont invités à dire s'ils auraient aimé ou non aider l'héroïne, et pour quelles raisons. La classe réfléchit à la raison de la présence du texte dans un dossier centré sur les droits de l'enfant. Les valeurs concernées sont repérées à la page 2, les droits à la page 11 ou dans la version simplifiée de la Convention ([www.globaleducation.ch](http://www.globaleducation.ch)). Les groupes cherchent un titre pour le conte. Les titres sont notés au tableau et leur pertinence discutée. Chacun copie le titre qui lui paraît le meilleur. (On peut passer de *Sa Majesté de La Cochonnerie et la graine parfumée* à *Le parfum de la liberté...*)

**Remarque :** Le lien à établir entre la situation vécue par l'héroïne du conte et celle de chacun des élèves est très délicat. Que voudraient-ils changer à leurs conditions de vie – dans leur famille (avec toute la problématique de la loyauté due aux parents et aux traditions culturelles), à l'école, dans le monde? De quels moyens disposent-ils pour réaliser de tels changements? Quelles sont les personnes - ou institutions - qu'ils pourraient contacter?

### Prolongements

- Les groupes préparent une lecture à haute voix du texte pour aller le présenter à des élèves qui ne peuvent pas encore lire seuls. Ils utilisent les illustrations, qu'ils peuvent agrandir, pour les aider à comprendre le conte.
- La classe cherche et lit d'autres contes en relation avec les droits de l'enfant et les valeurs qui les sous-tendent.

## Cartes/images à découper De 7 ans à 107 ans

Les activités proposées permettent une réflexion sur les besoins fondamentaux et les responsabilités des enfants en lien avec les droits de la Convention et les valeurs qui les sous-tendent.

12 cartes présentent des personnages qui respectent les droits des enfants et les valeurs du Préambule, et 12 autres, des personnages en miroir qui ne les respectent pas. Les scènes présentées peuvent se dérouler ici ou ailleurs. La ventilation des cartes de A à X est aléatoire pour permettre une exploitation souple du matériel. Le tableau de la page suivante est destiné aux enseignant-e-s. Il contient des extraits de la Convention internationale des droits de l'enfant en lien direct avec les scènes représentées.

● **Compréhension des situations – Liens avec les droits et les valeurs de la Convention.**

Les cartes sont distribuées à raison d'une par élève, observées, commentées, puis classées en deux catégories : les personnages respectent les droits de l'enfant / ils ne les respectent pas. Les élèves cherchent entre eux et formulent à leur manière quels sont les droits concernés par les illustrations. L'enseignant/e valide ou complète leurs recherches **en s'aidant des extraits des droits figurant dans le tableau ci-dessous et de la version simplifiée des droits disponible sur le site [www.globaleducation.ch](http://www.globaleducation.ch)**

Les enfants se séparent en deux groupes correspondant aux deux catégories de cartes. Dans chacun des deux groupes, on note les valeurs respectées ou bafouées apparaissant dans les situations. Une mise en commun débouche sur une notation au tableau des valeurs mentionnées en regard des paires de cartes correspondantes.

**Implication personnelle:** Chaque enfant qui le souhaite raconte quelque chose qu'il/elle a vécu ou une scène dont il/elle a été témoin en relation avec une des cartes exposées. Une occasion de parler des devoirs associés aux droits – dans la famille, à l'école et ailleurs.

## REPertoire DES CARTES / IMAGES

| Cartes | Articles           | Extraits des articles de la Convention des droits de l'enfant   | Valeurs*                                      |
|--------|--------------------|---|---|
| M/A    | 31<br>32           | ... droit au repos et aux loisirs, de se livrer à des jeux et à des activités récréatives propres à son âge ...<br>... droit d'être protégé contre l'exploitation économique et de n'être astreint à aucun travail comportant des risques ou susceptible de compromettre son éducation ou de nuire à son développement physique, mental, spirituel, moral ou social.  | Liberté<br>Egalité<br>Solidarité, ...         |
| B/N    | 24 e<br>29 e       | ... information des parents et des enfants sur la salubrité de l'environnement ...<br>L'éducation de l'enfant doit viser à ... lui inculquer le respect du milieu naturel.  | Respect de l'environnement<br>Solidarité, ... |
| P/S    | 29 d               | L'éducation de l'enfant doit viser à le préparer à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance ...   | Dignité<br>Respect, ...                       |
| O/C    | 29 c<br>29 d<br>30 | L'éducation de l'enfant doit viser à lui inculquer le respect de ses parents, de son identité, de sa langue et de ses valeurs culturelles ... L'éducation de l'enfant doit viser à le préparer à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance ... et d'amitié entre tous les peuples et groupes ethniques ...<br>... droit d'employer sa propre langue en commun avec les autres membres de son groupe. | Egalité<br>Tolérance<br>Respect, ...          |
| D/Q    | 24 e<br>27 1       | ... faire en sorte que tous les groupes de la société, en particulier les mères et les enfants, reçoivent une information sur la santé et la nutrition de l'enfant ...<br>Les États parties reconnaissent le droit de tout enfant à un niveau de vie suffisant pour permettre son développement physique, mental, spirituel, moral et social.   | Dignité<br>Justice<br>Respect, ...            |
| E/H    | 29 b<br>29 d       | L'éducation de l'enfant doit viser à lui inculquer le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales ...<br>L'éducation de l'enfant doit viser à le préparer à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance.   | Respect<br>Justice<br>Paix<br>Solidarité, ... |
| R/F    | 29 d               | L'éducation de l'enfant doit viser à le préparer à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit ... d'égalité entre les sexes ...   | Egalité<br>Justice<br>Solidarité, ...         |
| T/G    | 28 1<br>28 2       | ... droit à l'éducation ... sur la base de l'égalité des chances ...<br>... droit à une discipline scolaire compatible avec la dignité de l'enfant ...  | Dignité<br>Respect<br>Tolérance, ...          |
| L/J    | 19                 | Les États parties prennent toutes les mesures législatives, administratives, sociales et éducatives pour protéger les enfants contre toutes formes de violence, d'atteinte ou de brutalités physiques ou mentales ...   | Paix<br>Dignité<br>Tolérance<br>Respect, ...  |
| I/V    | 19                 | Les États parties prennent toutes les mesures législatives, administratives, sociales et éducatives pour protéger les enfants contre toutes formes de violence, d'atteinte ou de brutalités physiques ou mentale y compris la violence sexuelle, ...  | Dignité<br>Respect<br>Paix, ...               |
| X/W    | 13<br>14           | L'enfant a droit à la liberté d'expression.<br>L'enfant a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion.   | Liberté<br>Tolérance, ...                     |
| U/K    | 18<br>19           | ... les deux parents ont une responsabilité commune pour ce qui est d'élever l'enfant et d'assurer son développement.<br>Les États parties prennent toutes les mesures législatives, administratives, sociales et éducatives pour protéger les enfants contre toutes les formes ... d'abandon ou de négligence ...  | Solidarité entre les générations<br>Paix, ... |

\* liste non-exhaustive



Réflexion sur le Préambule de la Convention internationale des droits de l'enfant pour mieux comprendre les valeurs et les objectifs de ce texte.

Les activités proposées sur les droits et les valeurs concernent principalement l'éducation à la citoyenneté, la géographie, l'histoire, le français, le dessin et la maîtrise de classe. Pour certaines activités, une collaboration entre enseignant/e/s de deux disciplines serait fructueuse ( par ex. français et éducation à la citoyenneté ).

Après l'exercice proposé à la page 9 du dossier élève, les jeunes présentent leurs réflexions à la classe. Echanges et comparaisons.

### Prolongements

- Les élèves sont invités à mettre en relation les valeurs évoquées dans le Préambule avec les droits présentés à la page 11. A cet effet, les élèves peuvent aussi télécharger les 4 pages de la version simplifiée des droits de l'enfant sur le site [www.globaleducation.ch](http://www.globaleducation.ch)
- Dans la mesure où le sujet les intéresse, on leur proposera de comparer la version simplifiée et la version officielle de quelques droits de l'enfant, notamment les articles 29.1 et 13 qui se trouvent à la page 11 du dossier élève. La discussion qui suivra la comparaison a pour objectif de montrer toute la difficulté qu'il y a à simplifier un texte comme celui de la Convention internationale des droits de l'enfant, au risque de perdre des informations fondamentales. Les versions officielles et simplifiées des droits sont à disposition sur le site mentionné ci-dessus.

## Hors dossier élève - Scènes immobiles De 12 à 15 ans Durée: 2 x 45 minutes

Mettre les valeurs et les droits en lien avec des expériences vécues.

**Matériel** : avoir téléchargé la version complète de la Convention internationale des droits de l'enfant. Préparer et découper des billets contenant un des articles suivants:

Art.3. 2 / Art.3. 3 / Art.8. 1 / Art.12. 1 / Art.13 / Art.14. 1 / Art. 15 / Art. 17 début / Art. 19. 1 / Art. 22. 1 / Art. 23. 1 / Art. 23. 2 / Art. 24.1 / Art. 27. 1. 2 / Art.27. 3 / Art.28. a, b, c / Art. 29. d / Art. 30 / Art. 31 / Art. 32. 1 / Art. 33 / Art. 34 / Art. 40.

Distribuer à chaque élève un des billets, à utiliser à la fin de l'activité.

### ● Comme devoir durant la semaine (annonce de l'activité à la classe)

Chaque élève choisit une valeur mentionnée dans le Préambule de la Convention ( cf. page 2 ).

Il écrit ensuite un court récit qui évoque le **non-respect de la valeur** ( l'élève n'a pas respecté une des valeurs, il a été victime ou il a assisté, en réagissant ou non, à une situation de violation des droits ). Si l'élève ne trouve pas de situation, il en invente une qui soit vraisemblable.

A partir de ces situations, par groupe de quatre, les élèves présenteront des « scènes immobiles »: des sortes de statues composées des élèves eux-mêmes qui représentent le moment-clé de la situation choisie.

### ● Dans un lieu sans pupitres (salle de gym)

Dans chaque groupe, les élèves se lisent leur production écrite. On choisit dans chaque groupe le récit le plus intéressant. L'auteur du récit retenu dispose alors de 5 minutes pour mettre en scène ses camarades ( placement, mimique, mouvements figés ).

A tour de rôle, chaque groupe présente sa sculpture à la classe. Dans un premier temps, les spectateurs sont invités à la découvrir en marchant autour en silence. Dans un second temps, ils partagent leurs impressions sur le sens de la scène représentée, sur la valeur choisie et sur les sentiments que la scène évoque en eux. Dans un troisième temps, ils regardent le billet qu'ils ont reçu en début d'activité, pour voir si le droit énoncé sur le papier est en relation avec la sculpture. Les élèves concernés lisent leurs billets à leurs camarades.

Pour terminer, la classe réfléchit aux rôles des personnes en présence dans la « scène immobile » : qui est responsable du non-respect de la valeur ? Qui ( personnes, institutions ) pourrait faire évoluer favorablement la situation et avec quels moyens ?

### Prolongements

- Faire évoluer la « scène immobile » : l'élève metteur en scène ( ou un autre ) a 5 minutes pour modifier la sculpture afin d'améliorer la représentation de la valeur choisie dans la mise en scène. Pendant ce temps, les autres élèves imaginent par deux comment ils modifieraient la sculpture. Différentes scènes peuvent naître de cette manière et être le support d'une discussion sur la diversité des regards.
- Transformation en miroir de la situation où cette fois-ci, droits et valeurs sont respectés.

## Pour marquer la journée des droits de l'enfant De 12 à 15 ans Durée: 2 x 45 min.

Donner la possibilité à deux classes de se rencontrer pour imaginer ensemble des « scènes immobiles ». Les classes ont fait au préalable un travail sur les valeurs et les expériences vécues.

### Page10 - Concours de pictogrammes Ouvert à tous jusqu'à 15 ans



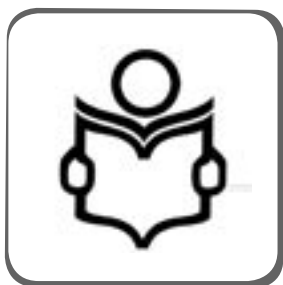
Comment représenter par des pictogrammes ( des signes constitués de dessins schématisés en lien avec la réalité extralinguistique, simples, et compréhensibles quelle que soit la langue que l'on parle, que l'on sache lire ou non ) les valeurs présentes au cœur de la Convention internationale des droits de l'enfant ?

Il est recommandé de réunir des pictogrammes, collectionnés par les élèves ( photos, dessins de pictogrammes découverts à l'extérieur de l'école ) ou apportés par l'enseignant. Examiner et classer les pictogrammes ( d'information, d'avertissement, d'interdiction et d'injonction ) avec les élèves avant de commencer le concours.

Le pictogramme d'information représenté ci-dessous est le logo de l'association *Lire et Ecrire*. Une discussion sur la forme et le sens de ce signe peut être un bon déclencheur.

Faire avec les élèves une sélection des travaux réalisés ( 4-5 pictogrammes par classe ) à envoyer à la Fondation Education et Développement.

Faire signer par l'élève et son représentant légal au dos de la feuille de chaque pictogramme l'autorisation suivante: « J'autorise la Fondation Education et Développement à éventuellement utiliser le pictogramme de mon enfant ( nom de l'enfant à spécifier ) dans le cadre du concours de pictogrammes 2005 ».



#### Règlement du concours :

Le concours est ouvert à tous jusqu'à 15 ans.  
Chaque pictogramme, réalisé en deux couleurs (tracé et fond) doit être présenté sur une feuille A4 tenue verticalement, dans un carré de 10 cm/10 cm, avec au-dessous les indications suivantes :

**Nom et prénom**  
**Age**  
**Adresse de l'école**  
**Nom de l'enseignant/e (chargé/e d'envoyer à la FED les productions de la classe)**  
**Nom de la valeur représentée**

Date limite des envois : **20 décembre 2005**

Publication des résultats dans le courant du printemps 2006

### Page10 - Transposition d'un conte De 12 à 15 ans

Au travers de cette activité, outre le travail de français proprement dit, c'est l'appropriation des valeurs et des droits de l'enfant qui est visée.

Le conte se trouve aux pages 6 et 7 du dossier de l'élève.  
Les consignes pour les 12-15 ans sont à la page 10.



## Commande du dossier « Au cœur des droits de l'enfant : des valeurs »

Sont à votre disposition, gratuitement :

- Fiche élève avec les 3 posters illustrés – Art. n°10c-53 ( 1 exemplaire par élève )
- Fiche enseignant-e – Art. n° 10c-57
- Série de 3 posters – Art. n° 10c-58

## Documents pour approfondir le sujet \*

### Affiches « Paix »

Affiche composée d'une vingtaine de photos et accompagnée d'un dossier didactique.  
Art. 9b-22a (préscolaire et primaire) et 9b-22b (secondaire) – gratuit – 5 à 14 ans

### Chanter pour la paix

Livre avec CD. Illustré de dessins stylisés, ce volume propose les textes de dix-sept chansons sur le thème de la paix.  
Art. 4g-21 – Fr. 43.90 – 11 à 14 ans

### Du respect, pas de racisme

DVD-Rom. Neuf courts-métrages sur le thème du racisme. La partie Rom contient du matériel pédagogique.  
Art. 6b-41 – Fr. 60.- – 5 à 14 ans

### Goûters philo – La justice et l'injustice

Livre. Ce livre clair, direct et drôle aide les enfants à réfléchir sur le thème de « C'est pas juste... ».  
Art. 9b-31 – Fr. 9.- – 8 à 10 ans

### Les droits de l'enfant expliqués aux 7 / 11 ans

Livre. Chaque article est expliqué et illustré par des photos et commenté à partir de questions d'actualité  
Art. 10c-27 – Fr. 19.30 – 7 à 11 ans

### Les droits de l'enfant

Livre. Ouvrage richement illustré abordant des thèmes tels que les droits de l'enfant à la maison, à l'école, dans la guerre, les enfants et la politique, le travail infantile, etc.  
Art. 10c-56 – Fr. 22.10 – 10 à 14 ans

### Repères

Document pédagogique. Un excellent manuel pour la pratique de l'éducation aux droits humains avec les jeunes.  
Art. 6a-31 – Fr. 47.60 – 8 à 14 ans

### Le bureau d'idées

Brochure UNICEF. Des enfants conseillent leurs pairs. Petit guide pratique.  
Art. 00-120 – gratuit – enseignant

### Mes droits, tes droits, nos droits:

Dossier pédagogique UNICEF. Document contenant des activités et des informations sur les droits de l'enfant  
Art. 00-123 – gratuit – 10-13 ans

### Vivre ensemble – le pluralisme des valeurs

Document pédagogique. Pour aborder le thème des valeurs et favoriser la vie en communauté. En complément : dossier pédagogique  
Art. 9a-49 – Fr. 6.- – 11 à 14 ans

\* Voir également le catalogue sous [www.globaleducation.ch](http://www.globaleducation.ch) – rubrique « Matériel »

## Offre de formation

La Fondation Education et Développement vous propose, sur demande, des modules de formation sur le thème de droits de l'enfant.

|                           |   |
|---------------------------|---|
| Auteurs                   | Sophie Lagana et Janine Dufour  |
| Illustrations             | Sophie Lagana   |
| Relecture scientifique    | Jean Zermatten  |
| Graphisme                 | Pascal Vaucher de la Croix, <a href="http://www.lecolporteur.com">www.lecolporteur.com</a>            |
| Imprimerie                | SRO-Kundig  |
| Coordination et diffusion | Fondation Education et Développement en collaboration, pour la diffusion, avec le journal L'EDUCATEUR |

## Fondation Education et Développement

Avenue de Cour 1      Tél. 021 612 00 81  
1007 Lausanne      Fax 021 612 00 82      [fed@globaleducation.ch](mailto:fed@globaleducation.ch)

Les frais de port pour l'envoi de documents sont à votre charge.

Les fiches et des compléments d'information sont également disponibles sur le site [www.globaleducation.ch](http://www.globaleducation.ch)